

BLEU DE FRANCE

ASSOCIATION NATIONALE
DES MEMBRES
DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE
SECTION HÉRAULT



Image Plus - image.plus@wanadoo.fr



JUIN 2011

La lutte contre la solitude - Grande Cause nationale 2011 - Nous nous engageons



Chers Compagnons,

La vie pour certains est « un long fleuve tranquille » mais pour beaucoup elle est un combat permanent en raison des difficultés bien connues qui découlent, peut-être de la crise économique et financière que traverse le monde, telles que le chômage et la maladie, mais aussi de la séparation des couples suite à un divorce ou du décès de son compagnon ou d'un être cher.

Ainsi, Compagnons, amis, voisins, parfois nos proches, s'enfoncent dans la **SOLITUDE**, fléau national, qui n'a ni âge, ni milieu social et qu'il nous faut **combattre individuellement** afin de remettre à l'honneur « LA FRATERNITÉ ».

C'est cet appel que j'ai lancé lors de notre dernière assemblée générale de février dernier à Agde en présence de notre Président national, Monsieur le Professeur Jean-Claude Talbert. Je compte sur vous, ce ne sont pas des paroles en l'air et votre comité départemental se joint à moi afin de **vous sensibiliser sur ce problème de société dont notre association ne peut se tenir à l'écart.**

Vos commissions du Civisme et de l'Entraide, travaillent pour mieux se structurer et aussi pour se rapprocher de vous. Je suis fier du travail entrepris par ces équipes et je ne doute pas des résultats positifs pour notre section Héraultaise.

Du 12 au 15 septembre de l'année prochaine, nous aurons l'honneur d'organiser à La-Grande-Motte le Congrès international de notre association qui regroupera l'ensemble des représentants des sections de Métropole, des départements d'Outre-Mer et des trente sections implantées à l'étranger. C'est une lourde responsabilité que nous acceptons bien volontiers et que nous préparons dès maintenant dans le cadre régional du Grand sud avec le concours des sections du Languedoc-Roussillon. Le thème retenu est « La Citoyenneté » ainsi que « les applications et représentations qui en sont données sur le terrain ». Dès maintenant, marquez ces dates afin d'assurer votre présence à ce premier Congrès international de notre association tenu en « Sud de France » et particulièrement dans notre Hérault.

L'assemblée générale de l'ANMONM s'est tenue le 20 mai dernier à Paris et l'élection des administrateurs voit quatre nouveaux entrants qui apportent dynamisme et idées nouvelles nécessaires pour aller de l'avant. Notre Président national, réélu et confirmé dans sa fonction est le garant d'une perspective positive pour notre Association qui s'est remise en ordre de marche et à laquelle j'apporte tout mon soutien en votre nom.

Je vous souhaite à tous de passer un excellent été tout en veillant à combattre autour de vous la solitude dont je viens de vous parler.

Avec toute mon amitié et l'assurance de mes sentiments dévoués.

Pierre Bourtayre

Sommaire

- 1 - Le Comité d'Honneur - Nos compagnons à l'honneur
- 2 - Organigramme de la section 34 - Bienvenue aux nouveaux membres - Gardons en mémoire
- 3 - Assemblée générale du 12 février 2011 au Cap-d'Agde
- 4 - 5 - Rapport moral du président
- 6 - 7 - 8 - 9 - Rapports statutaires
- 10 - Le Prix du Civisme 2010
- 11 - 12 - Combat de Brioude - juin 1944
- 13 - 14 - 15 - Souvenirs d'un poilu
- 16 - Encouragements et félicitations - Le site Internet de l'ANMONM
- 17 - La remise des brevets - Un rond-point de l'ONM à Agde
- 18 - 19 - La vie des Comités locaux

Photographies de couverture : Cérémonie de dépôt de gerbe au monument aux morts du Cap-d'Agde à l'issue de l'assemblée générale du 12 février 2011 en présence de MM. Yanick Maillot, prix du Civisme 2010, Jean-Claude Talbert, président national, et Pierre Bourtayre, président de section.

Inauguration du rond-point de l'Ordre national du Mérite à Agde le 2 avril 2011.

Le Comité d'Honneur



Madame Monique Roux
Présidente fondatrice
de l'Association SOS-rétinite France



Président, Monsieur Claude Baland
Préfet de la région Languedoc-Roussillon,
Préfet de l'Hérault (hors classe)



Monsieur Christian Philip
Recteur de l'académie de Montpellier
Chancelier des Universités



Général de corps d'armée (CR) Michel Alaux
Inspecteur de la gendarmerie nationale



Monsieur le Professeur François-Bernard Michel
Membre de l'Académie de médecine et de l'Institut de France
Médecin, poète, écrivain et amateur d'art
promu commandeur de l'Ordre national du Mérite



Général de brigade aérienne (CR) François Monssus



Monsieur Raymond Couderc
Sénateur, maire de Béziers



Madame Hélène Mandroux
Maire de Montpellier



Monsieur Jacques Gravegeal
Président de la Chambre d'Agriculture
de l'Hérault

Nos compagnons à l'honneur

Monsieur Bernard Aubert, a été reçu le 16 mai 2011 sur le XX^e fauteuil de la section Sciences de l'Académie des Sciences de Montpellier.
Monsieur André Geyres, ancien président de la SEMLH de l'Hérault est promu commandeur de l'Ordre national du Mérite.
Monsieur Alexandre Benderski, virtuose violoniste international est nommé chevalier de l'Ordre national du Mérite.
Madame Florence Bougard, chargée du protocole à la préfecture de l'Hérault est nommée chevalier de l'Ordre national du Mérite.
Madame Véronique Bosc, responsable administratif à la préfecture de l'Hérault est nommée chevalier de l'Ordre national du Mérite.
Madame Lydie Lefevre, meilleure ouvrière de France - artisan - 1989 est nommée chevalier de l'Ordre national du Mérite.



Monsieur René Gauduin
remise de l'insigne d'officier le 20 avril 2011



Madame Ghislaine Gibello
remise de l'insigne de chevalier le 2 avril 2011



Monsieur Philippe Mandon
remise de l'insigne de chevalier le 5 mai 2011



Suite à l'Assemblée générale qui s'est tenue à Paris le 21 mai 2011
le nouveau Conseil d'administration national est composé de

Hélène BLANC (Vice-présidente nationale),
Gilbert BOUHET (Trésorier national adjoint)
Pierre BOURTAYRE,
Bernard BON,
Michel de CHARDON,
Michel COURS-MARCH,
Jean-Pierre DAMELINCOURT,
Juliette DORET,
Anne-Marie DURO,
Gérard ELBAZ (Vice-président national),
Jean-Pierre FOURES,

Jean-Paul GILLMANN,
Marie-Paule HIGOUNET (Secrétaire général.adj.)
Jeanne JUBERT,
Simone LOTTE,
Jean-Louis MESSY,
Monique RIBES-BIENIEK,
Jean-Paul SAVELLI,
Luc SIMON-COLLONGE (Secrétaire général),
Jean-Claude TALBERT (Président national),
Antoine ULRICH (Trésorier national).

Organigramme de la section de l'Hérault

suite aux élections de l'Assemblée générale du 29 mars 2011
et au CA du 31 mars 2011



Président - Administrateur national (les 15 membres du CA sont indiqués par *)

Pierre BOURTAYRE*

Premier vice-président

Pierre VAN CRAENENBROECK*

Présidents Honoraires

Pierre MARCOUT

Pierre MAINCENT

Trésorier
Christian GAULT*

Trésorier adjoint
Roland BIGOT*

Secrétaire
Jacques DELNOTT*

Secrétaire adjoint
Hélène ALBERT*

Vice-présidente
chargée de l'Entraide
Renée GORLIER*

Vice-présidente
chargée des grandes manifestations
Marie FRANCALANCI*

Vice-président
chargé du Civisme
Jean CECCALDI*

Vice-président
chargé de la communication
Yvan MARCOU*

Responsable du recrutement et du handicap - **Michel DOUARD***

Coreponsable de la commission de l'Entraide - **Jacqueline VIGNERON-VANEL***

Coreponsable des Comités Hérault-Méditerranée et Biterrois-Minervois et commission Civisme - **Claude GUILLERET***

Responsable du Comité 1 - Grand Montpellier - **Robert BONBONNELLE***

Responsable du Comité 2 - Biterrois-Minervois - **Roland L'HOSTIS**

Responsable du Comité 3 - Castelnau et Pic Saint-Loup - Commission Civisme - **Odette GUIRAUDOU***

Responsable du Comité 4 - Hérault-Méditerranée - **Général Pierre HUBAC**

Responsable du Comité 6 - Vallées de l'Hérault et Hauts cantons - **Yvan MARCOU***

Responsable du Comité 7 - Bassin de Thau - **Bernard BOURDON**

Responsable du Comité 8 - Pays de l'Or et de Lunel - **Jean-Pierre ORSINI**

Membres associés:

Conseiller informatique et communication - **Hervé HEURTAUX**

Conseiller pour Un Avenir Ensemble - **Dominique Henri PERRIN**

Conseiller animateur grandes manifestations - **Thierry LEFEBVRE**

Conseiller civisme - **François ZABBATA**

Conseiller protocole - **Jean-Pierre CAMP**

Porte-drapeau départemental - **Henri SABATIER**

Bienvenue aux nouveaux membres

au 10 juin 2011

Mme Danielle HERIN Montpellier - C1
Professeur François-Bernard MICHEL Montpellier - C1
M. Jacques SABBABH - Saint-Jean-de-Védas - C1
M. Xavier LECA - Gabian - C2
Mme Nicole ROUSSE de BERAIL - Béziers - C2
M. Jean-Marcel CASTET - Jacou - C3

M. Bernard FEILDEL - Jacou - C3
M. Michel HERBACH - Jacou - C3
Mme Monique JACQUIN - Saint-Drezery - C3
M. Philippe MANDON - Castelnau-le-Lez - C3
M. Yves CICCONE - Balaruc-le-Vieux - C7
Mme Lydie LEFEBVRE - Sète - C7
Mme Ghislaine KARCZEWSKI - Villeneuve-les-Maguelones - C8

Gardons en nos mémoires

Mme Jacqueline BEGIN - Montpellier - C1
M. André DEFLERS - Juvignac - C1
M. André THIBAUT - Montpellier - C1
M. Albert Eugène CURE - Béziers - C2

M. Lucien REGOTTAZ - Lespignan - C2
M. Jacques MILANE - Saint-Gély-du-Fesc - C3
M. Pierre DURUPT - Vias - C4
M. Jean LASSALLE - Soubes - C6

Assemblée générale

Assemblée générale

34^e assemblée générale annuelle de la section de l'Hérault de l'A.N.M.O.N.M. le samedi 12 février 2011 au Cap-d'Agde

Après avoir accueilli les compagnons, le président Pierre Bourtayre ouvre la séance à 9h30 par l'hymne national chanté par l'assemblée.

La liste d'émargement indique 125 présents ou représentés par pouvoir dûment établis sur 557 membres.

Le président remercie de leurs présences MM. Jean-Claude Talbert, président national et Sébastien Frey, conseiller général et premier maire adjoint, représentant M. Gilles D'Ettore, député-maire d'Agde retenu à Paris. Il excuse MM. Claude Baland, préfet de la région Languedoc-Roussillon, préfet de l'Hérault et Philippe Chopin, sous-préfet de Béziers.

La mémoire de nos compagnons décédés pendant l'année 2010 est honorée avec recueillement par l'assistance en observant une minute de silence.

La parole est ensuite donnée aux membres du comité départemental pour la présentation des différents rapports soumis à approbation.

- Rapport d'activités Pierre Van Craenenbroeck
- Rapport financier Christian Gault
- Rapport de la commission du Civisme – Jean Ceccaldi
- Rapport de la commission de l'Entraide – Odette Guiraudou
- Rapport moral Le président Pierre Bourtayre ?

Tous les rapports ont obtenu un vote favorable unanime par l'assemblée.

Élection de 5 membres du conseil d'administration après la présentation des candidats par Hélène Albert.

Il s'agit de :

- M. Robert Bonbonnelle- Pierre Bourtayre – Jean-Louis Romanens et Pierre Van Craenenbroeck, qui se représentent.
- Marcel Campagne – Christian Gault – Jacqueline Vigneron-Vanel, nouveaux candidats.

À l'issue du scrutin sont élus ou réélus : Robert Bonbonnelle – Pierre Bourtayre – Christian Gault – Pierre Van Craenenbroeck et Jacqueline Vigneron-Vanel.

Le président félicite les élus et réélus et précise combien leur engagement est important et nécessaire pour notre association.

Pendant la durée du dépouillement des bulletins du vote, notre compagnon Yvan Marcou a effectué un point de situation du site Internet national de l'A.N.M.O.N.M. et des évolutions relatives aux pages dédiées aux sections.

Pour conclure notre assemblée générale :

- Le président Pierre Bourtayre remercie de leurs présences les élus et les présidents des associations patriotiques ainsi que le conseil municipal des Jeunes de la ville d'Agde. Après avoir remis à M. Sébastien Frey la médaille souvenir de notre ordre, il l'invite à prendre la parole. Ce dernier remercie notre association d'avoir choisi Agde pour notre assemblée générale. Il se montre sensible à nos actions liées au Civisme et se réjouit de voir la ville créer le rond-point de l'Ordre national de Mérite à Agde le 2 avril 2011.

- Le prix du Civisme départemental est remis à Yannick Maillot, qui est engagé depuis sa jeunesse dans les actions de la ville d'Agde et notamment comme conseiller municipal des jeunes avec un troisième mandat et comme porte-drapeau du Souvenir Français. Le diplôme d'honneur de l'A.N.M.O.N.M. lui est attribué par le président national ainsi qu'un chèque remis par Jean Ceccaldi et la médaille souvenir de notre ordre par MM. Sébastien Frey et Pierre Bourtayre.

- Jean-Claude Talbert, président national, conclut cette assemblée générale en rappelant l'importance du Civisme en se basant sur ses propres expériences en Corrèze. Il annonce qu'il compte créer un Prix de l'Éducation Civique concernant les élèves des lycées et collèges qui « par leurs efforts dans leurs comportements quotidiens se sont distingués par leur rayonnement au service de la collectivité locale. »

Dans le même cadre, des prix collectifs seront décernés aux :

- écoles primaires sur proposition des inspecteurs de l'Éducation nationale chargés de circonscriptions aux écoles ou classes qui dispensent un enseignement de l'Éducation civique impliquant les élèves en leur donnant les connaissances nécessaires à leur future vie de citoyen.

- collèges et lycées, sur proposition du chef d'établissement, aux groupes d'élèves, classes, établissements ayant réalisé une action éducative remarquable ou originale dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté.

An niveau national, il compte proposer au conseil national que Pierre Bourtayre, en sa qualité d'administrateur, soit chargé de cette mission avec l'aide de Claude Guilleret.

Le président Pierre Bourtayre clôture cette 34^e assemblée générale en invitant les participants à se rendre au monument du débarquement pour un dépôt de gerbes.

L'apéritif offert par la municipalité d'Agde et le repas convivial pris en commun dans le grand hall du palais des congrès fut le point d'orgue à cette belle journée.

Faisant suite à des problèmes techniques susceptibles de mettre en cause les résultats des délibérations de cette assemblée générale, un conseil d'administration s'est réuni à Fabrègues le 18 février 2011.

Ce dernier a entériné l'annulation du vote et a organisé, sur convocation, une nouvelle assemblée générale qui s'est tenue le 29 mars 2011 à Montpellier.

234 adhérents étaient présents ou représentés.

Après le retrait des candidatures de MM. Marcel Campagne et Jean-Louis Romanens ont été élus : Robert Bonbonnelle – Pierre Bourtayre – Christian Gault – Pierre Van Craenenbroeck et Jacqueline Vigneron-Vanel.

Les rapports statutaires présentés le 12 février 2011 ont été approuvés.



Pierre Bourtayre

En votre nom à tous, je redis combien nous sommes heureux d'accueillir ce matin, notre président national Monsieur le professeur Jean-Claude Talbert qui nous fait l'honneur et le plus grand plaisir de participer à notre Assemblée générale.

Merci cher président, nous serons attentifs à tes commentaires concernant notre Association en fin de séance. Merci aussi à mes complices présidents des sections de l'Aude et du Gard qui nous apportent leur soutien dans nos actions et toute leur amitié.

Il me revient en tant que président de notre section héraultaise de vous faire une synthèse de notre activité en 2010, de fixer et de vous proposer les grandes lignes des actions à mener en 2011, de ma propre initiative ou en fonction des directives du siège national.

Vous savez que le rôle du président départemental n'est pas toujours facile et je me dois de vous rappeler en préambule, comme je l'avais fait l'an dernier, la définition de cette responsabilité.

Suivant les instructions du président national, en cette qualité, je suis le représentant de l'Association nationale auprès des autorités civiles et militaires et des Associations poursuivant les mêmes buts que les nôtres.

Mon rôle est aussi d'animer le comité de notre section, que vous élisez, qui vous représente et qui est responsable vis-à-vis du comité national.

Il me faut, comme mes prédécesseurs, penser au futur, trouver des hommes et des femmes qui s'engagent et qui, naturellement, seront nos successeurs pour assurer la pérennité de notre Association. C'est pour cela que votre vote est très important car il s'agit de l'avenir de notre section.

Suivant les règles de conduite qui sont les nôtres au sein de notre Association comme dans notre vie professionnelle actuelle ou dans celle vécue, s'engager a un sens, un code d'honneur qu'il ne faut pas oublier. S'engager c'est pour servir et non pour tenter ainsi d'obtenir récompenses et reconnaissance. S'engager c'est travailler en équipe, car, j'en suis convaincu, travailler en solitaire, même avec de bonnes intentions, n'amène que discorde et zizanie.

Chers compagnons, tant que je serai président de notre section, je veillerai strictement à la règle de travailler en équipe pour le bien de notre section.



Pierre Bourtayre, président départemental, accueille le professeur Jean-Claude Talbert, président national.

Je suis certain que les entrants que vous allez élire dans quelques instants, apporteront des idées innovantes et s'engageront avec force pour mettre en pratique les valeurs de notre Ordre national qui sont les nôtres avec notre devise: **Honneur - Solidarité - Mémoire** et la règle des « 3 C » **Citoyenneté - Civisme - Convivialité**.

J'ai d'ailleurs insisté auprès des responsables des comités pour qu'ils formalisent par écrit les responsabilités de chacun au sein de leur comité, que ce soit pour la représentation du comité au sein des commissions du Civisme et de l'Entraide, pour désigner un co-responsable officieux en cas d'absence de l'intéressé sans parler des responsables chargés de l'organisation des manifestations diverses.

Civisme et devoir de mémoire sont liés: chers compagnons je vous encourage de faire l'effort de participer aux manifestations patriotiques officielles en portant votre décoration et je salue avec beaucoup de respect nos porte-drapeaux qui répondent toujours « *présent* » pour participer à ces cérémonies et pour saluer nos compagnons qui quittent ce monde.

À nouveau, il est de mon devoir d'attirer votre attention et de solliciter votre aide pour aider nos porte-drapeaux qui, comme nous tous, vieillissent et qui, un jour ne seront plus capables d'assumer leur tâche qu'ils accomplissent avec dévouement. Être porte-drapeau est un honneur, je pense tout particulièrement aux comités de Béziers et Hérault-Méditerranée. Aidez-les, et regardez si nous pouvons identifier des remplaçants pour le futur - qu'ils soient hommes ou femmes ou jeunes titulaires ou non de l'ONM. Cela vous concerne tous et je vous en remercie.



Autour du président national les nouveaux élus ou réélus : Pierre Van Craenenbroeck - Christian Gault - Pierre Bourtayre - Jacqueline Vigneron-Vanel - Robert Bonbonnelle

Recrutement :

Nous comptons dans nos effectifs à ce jour 89 femmes compagnons et 15 veuves de compagnons.

Les tranches d'âge donnent matière à réfléchir surtout concernant le recrutement. En 2010, 33 compagnons ont adhéré. Cela est le résultat d'une approche intensive auprès des nouveaux décorés et de quelques mutations. Nous nous devons de faire plus et intensifier notre recrutement. À chacun d'entre nous de contacter des porteurs de l'ONM que nous connaissons et qui ne sont pas membres de notre Association pour diverses raisons. À chacun d'entre nous de les convaincre de rejoindre notre famille. Je suis convaincu que plus de 500 décorés vivent dans notre département et qu'ils vous attendent pour accepter de nous rejoindre. C'est l'un des objectifs que je vous présente à tous individuellement pour cette année. Recruter, c'est l'affaire de nous tous. Je compte sur vous car il en va de l'avenir de notre section.

Don d'organe :

L'an dernier, j'avais proposé au comité de nous engager en faveur du Don d'Organe en vous proposant d'inscrire cette action dans nos objectifs de l'année. Cela a été fait par l'envoi à chacun d'entre vous d'un dossier afin de vous sensibiliser en vous précisant que ce geste ne serait pas quantifiable et que nous ne souhaitons pas publier de résultats car la clé de cet acte est à l'intérieur de soi. Je sais que ce dossier ne vous a pas laissé indifférent car sauver une vie est toujours un acte majeur. Merci à ceux qui ont agi pour ce faire. Il s'agissait de faire évoluer les mentalités mais surtout de dire que notre

Section est attentive à l'évolution du progrès médical et que nos adhérents veulent honorer jusqu'au bout de leur vie et au-delà notre devise : Servir.

La solitude :

Mes chers compagnons, je pense très sincèrement que notre Association, tant au niveau national qu'au niveau des sections se doit de se projeter dans le monde actuel en répondant ainsi positivement et par des actions concrètes aux grands problèmes qui touchent notre société. Cela dans le respect de nos valeurs et avec les moyens humains qui sont les nôtres. En début d'année, notre Premier Ministre a déclaré comme Grande Cause nationale 2011 :

LE COMBAT CONTRE LA SOLITUDE

en précisant que : « *Le terreau de toutes les solitudes, c'est l'indifférence : Il faut la combattre !* » et a continué avec ce slogan « *Pas de solitude dans une France fraternelle.* » Chers compagnons, nous sommes au cœur de nos valeurs : Civisme, Citoyenneté, Fraternité. Aussi, après accord de mon comité, je vous propose, individuellement de combattre ce fléau qu'est la solitude.

Comment faire ? 45 % de la population est touchée et souffre de la solitude. Croyez moi, nombreux de nos compagnons sont dans ce cas. Comme me le souligne Renée Gorlier « *La solitude est une nouvelle fracture sociale et des chiffres inquiétants publiés en juillet dernier par la Fondation de France rappellent que 4 millions de Français en souffrent* » 33 % des Français rencontrent rarement leur famille et 15 % des isolés

ont 75 ans et plus. De plus 1 sur 2 n'entretient pas de relations avec son voisinage en dehors d'un rare bonjour, bonsoir.

Comme pour le grand problème de la Dépendance que traite l'État, la solitude est un problème de société dont notre Association ne peut se tenir à l'écart. Ce ne sont pas des paroles en l'air et votre comité se joint à moi afin de vous sensibiliser sur ce fléau en vous en remerciant. Soyons tous réactifs à cette Grande Cause nationale.

Conclusion

Je voudrais vous dire combien je suis fier d'avoir été élu au Conseil national de notre Association et combien je suis heureux de pouvoir épauler, avec mes modestes moyens, notre président national, Monsieur le Professeur Jean-Claude Talbert, dans sa grande tâche de remise en ordre de marche de l'ANMONM en lui insufflant son dynamisme et en nous guidant vers un esprit de renouveau et de réconciliation qui est absolument nécessaire à son avenir proche.

Merci aussi pour votre confiance et pour votre amitié que vous me témoignez en ma qualité de président de notre Section. Merci aussi à l'ensemble du comité départemental et aux responsables des 7 comités. Tous ensemble nous formons une équipe solide, nous ne voulons pas simplement nous endormir dans le passé mais, tous ensemble, être actifs, à l'écoute des problèmes de notre société en nous engageant, je le répète, pour simplement servir et bien vivre ensemble. Je compte sur vous et vous pouvez compter sur moi.



Les participants à l'Assemblée générale avec une délégation du conseil municipal des jeunes de la ville d'Agde.

Rapport d'activités



*Pierre Van Craenenbrock
Premier vice-président, remplaçant
Jacques Delnott, secrétaire général*

Monsieur le président national,
Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,
chers compagnons.

Les activités du comité de section ont été organisées sous la présidence de Pierre Bourtayre.

Le comité de section s'est réuni 7 fois (6 fois à Montpellier et 1 fois à Fabrègues).

Au cours de l'année, la section a enregistré 33 adhésions, a vu le départ de 7 adhérents (changement de département, démissions ou radiation) et malheureusement 16 décès de compagnons auxquels nous venons de rendre hommage.

L'effectif de notre section au 31 décembre 2010 était de 557 adhérents, ce qui place toujours notre section dans les meilleures au plan national.

Notre activité départementale a été comme les années passées, importante :

Nous avons organisé ou participé :

- À la remise des brevets aux nouveaux décorés ou promus à la préfecture en janvier et octobre dans le grand salon d'honneur, suivie d'un cocktail.

- À la soirée de « La Bleue », à Castelneau-le-Lez le 20 novembre, qui a réuni 135 convives. Cette traditionnelle soirée, autour d'un excellent repas, permet à chacun des présents de danser sous les rythmes musicaux d'un orchestre avec cette année encore la magnifique prestation de danseurs de salon et d'un quatuor à cordes de grande qualité.

- À l'anniversaire, le 3 décembre, de l'inauguration du buste du Général de Gaulle à Montpellier en présence des autorités civiles et militaires.

Enfin, l'activité des comités locaux a été riche en manifestations, conférences et visites diverses, notamment :

Pour tous : Les traditionnelles gallettes en début d'année.

Pour le comité local de Montpellier : Conférence du professeur Savelli, visite du musée languedocien, visite du musée d'Arles antique, cérémonie d'accueil des nouveaux décorés au domaine de Grammont, participation au repas champêtre avec la Légion d'honneur à Juvignac, visite de l'exposition Cabanel au musée Fabre. Sortie au canal du midi et concert à Sète.

Pour le comité local de Béziers : Conférences sur la Turquie, sur l'organisation de la marine, sur la Californie. Ainsi qu'une sortie dans le Tarn au musée du textile à Labastide Rouairoux et au musée Cathare à Mazamet.

Pour le comité local du Bassin de Thau : Visite du lycée hôtelier à Sète, soirée conviviale en croisière en mer, repas à la fête de la bière à Sète, visite du CFA de Sète.

Pour le comité local Hérault-Méditerranée : Conférences sur « l'Afrique après l'indépendance », sur « les Coptes », sur les hiéroglyphes et la construction de la pensée », sur « l'empire ottoman » et sur « le far-west américain » avec la Légion d'honneur.

Pour le comité local de l'étang de l'or : Brasucade à la Grande Motte, participation au gala de la fédération André Maginot, conférence sur le musée archéologique de Lattes et des salins de Peccais aux remparts d'Aigues-Mortes, conférence sur Marie Curie.

Pour le comité local Vallées de l'Hérault et Hauts cantons : Visite des expositions au musée Fleury de Lodève.

Pour le comité local Castelnaud-Pic Saint-Loup : Visite du site d'Ambrussum et du musée du château de Marsillargues avec réception à la mairie de Villetelle.

Après cette énumération, citons pour être complet, la présence du président, des responsables des comités locaux, des porte-drapeaux ainsi que de nombreux compagnons lors des manifestations patriotiques, des funérailles de compagnons, des remises d'insignes, etc.

De plus, nombreux compagnons ont participé aux diverses manifestations des comités locaux voisins.



*Réunion du comité départemental à
Montpellier le 15-11-2010*

Rapport financier

Rapport financier



Devant ce bilan, il nous faut réagir efficacement. Mais la situation n'est pas particulièrement critique. En effet si la trésorerie a été amputée de façon non négligeable cette année, elle demeure malgré tout fort convenable, car elle affiche un bilan positif.

Christian Gault, trésorier adjoint, remplaçant Roland Bigot, trésorier

Recettes

Nature	Montant	%
Cotisations	11 970,00	62,65
Supplément cotisations	2 873,00	15,10
Publicité	3 500,00	18,12
Produits financiers	44,01	0,23
Autres produits	750,00	3,90
Total	19 137,01	100

Budget de fonctionnement 2010

Nature	Montant	%
Quote-part Paris	6 062,50	30,35
Publications	5 029,22	25,18
Frais administratifs	2 602,01	13,00
Frais Poste Télécom	5 172,36	25,90
Frais financiers	25,50	0,13
Charges diverses	1 000,00	5,00
Assurance	86,60	0,44
Total	19 978,19	100

Dépenses

Recettes

Nature	Montant	%
Cotisations	11 970,00	26,00
Abonnements	3 200,00	6,90
Supplément cotisations	2 673,00	5,80
Manifestations	24 010,83	52,00
Publicité	3 500,00	7,60
Produits financiers	44,01	0,09
Autres produits	750,00	1,61
Total	46 147,84	100

Budget général 2010

Nature	Montant	%
Quote-part Paris	6 062,50	12,00
Abonnements	3 220,00	6,90
Publications	5 029,22	5,80
Manifestations	23 827,52	52,00
Frais administratifs	7 774,37	7,60
A.G. et congrès	3 347,12	0,09
Assurance	86,60	1,61
Autres charges	1 025,50	2,00
Total	50 372,83	100

Dépenses

Bilan 2010

Total recettes 2010	46 147,84
Total dépenses 2010	50 372,83
Résultats	- 4 224,99

Situation de trésorerie

Solde au 31/12/2009	10 198,73
Résultats 2010	- 4 224,99
Solde au 31/12/2010	5 973,74

La Banque Postale	2 954,98
Caisse d'épargne	3 018,76
Total	5 973,74

Rapport Commission Civisme



Jean Ceccaldi, vice-président, responsable de la Commission Civisme

Bienvenue à notre président national Jean-Claude Talbert, au président de l'Aude, Georges Lamilhau, au président du Gard Georges Pages et à vous tous chers compagnons de l'Hérault.

Depuis que j'ai eu l'honneur, à la demande de notre président Pierre Bourtayre, de présider votre commission Civisme, voici les actions menées.

Il faut rappeler que les premières assises du Civisme se sont tenues à Montpellier en 2004. Cela a permis de constituer des vigies susceptibles de détecter des actes de courage et de récompenser plusieurs jeunes. Aujourd'hui c'est Yannick Maillot, jeune Agathois porte-drapeau enthousiaste, qui se verra remettre sa récompense.

Notre commission travaille sur 3 axes :

Premier axe : travailler pour que soient connues et récompensées toutes les initiatives d'actions individuelles et collectives :

- faire connaître dans les collèges, lycées et associations des jeunes, l'existence du Prix annuel du Civisme ;
- être à l'écoute dans tout le département au moyen de nos correspondants chargés de prendre des contacts et recenser les actes de Civisme notoires de garçons et/ou de filles de moins de 18 ans.
- faire la promotion des cérémonies citoyennes et patriotiques organisées

chaque année dans le cadre du devoir de mémoire, avec des formes très différentes.

- étudier la création d'un concours départemental sur le Civisme.

Deuxième axe : apporter une aide adaptée aux acteurs de terrain, dans le domaine de l'éducation civique : nous avons imaginé de proposer une mallette pédagogique du Civisme à mettre à la disposition des établissements scolaires et qui pourrait être différente dans son contenu selon qu'on s'adresse aux collégiens ou aux lycéens. Son contenu sera proposé et étudié au cours de la prochaine réunion de notre Commission Civisme.

Un déplacement à Toulouse auprès du président Gérard Elbaz de l'AN-MONM de Haute-Garonne a permis à notre président Pierre Bourtayre, à Claude Guilleret et à moi-même d'échanger nos actions sur les fonctionnements de nos commissions Civisme.

Cette année, nous innovons en visant l'enseignement supérieur. Odette Guiraudou et Claude Guilleret, sont entrés en relation avec l'école « Pole Sup » de Montpellier, qui prépare des étudiants bacheliers au concours d'entrée à Sciences-Po et aux écoles de journalisme. Son équipe pédagogique définit chaque année un concept d'étude général. Nous leur avons suggéré et proposé le thème « Vivre ensemble, Civisme et Citoyenneté : comment en parler aux jeunes ». L'équipe de direction l'a restreint en « Vivre ensemble – Ou pas ».

Nous sommes allés, dès la rentrée de septembre, à la rencontre de ces jeunes, pour leur proposer un travail en commun qui pourrait être mis à la disposition des jeunes.

- un temps d'évocation - faire l'état des lieux,
 - un temps d'échange et de débats,
 - un temps de création d'un support (réalisation individuelle ou collective) qui pourrait être présentée aux plus jeunes avec un langage de jeune.
- « Pole Sup » anime également des émissions radiophoniques le lundi sur une radio locale montpelliéraine « radio

divergence ». Une convention de partenariat a été établie. François Zabatta, Claude Guilleret, Odette Guiraudou et Hélène Albert participent à ces émissions de radio.

Troisième axe : Nous avons eu dernièrement une réunion avec le référent régional du service civique, qui permet aux jeunes de 16 à 25 ans de s'engager dans la mission en faveur de la collectivité et de l'intérêt général. Une des vigilances est, par exemple, que le service civique, ne soit pas une concurrence au service public de l'emploi.

Une réunion a eu lieu dernièrement avec Patrick Vignal, adjoint au maire de Montpellier, chargé de la cohésion sociale et des maisons de quartier de la ville. Rencontre utile et fructueuse, qui demande à être poursuivie, notamment sur la pratique de l'inter génération qui apparaît comme essentielle pour un travail sur le Civisme.

Dernière et très importante activité de notre commission Civisme : une réunion ONM interrégionale a eu lieu, à l'initiative de notre président le 16 novembre 2010 à La-Grande-Motte, avec la participation de Jean-Claude Talbert, président national, de Gérard Elbaz, vice-président national et de Michel Cours-Mach président de la Commission nationale du Civisme, afin de collecter toutes les actions pour aboutir à une synthèse qui permettrait à chaque section d'évoluer dans le même sens.

Le thème ayant été redéfini, chaque section a énoncé ses actions. D'abord l'Hérault qui accueillait cette réunion, puis la Corrèze, l'Aude, les Pyrénées-Orientales, le Gard, la Lozère, et la Haute-Garonne. Cette réunion a été très appréciée. Elle nous a permis de mieux nous connaître, et de savoir ce que chacun réalise dans son comité départemental.

Je voudrais tout simplement terminer en remerciant tous les membres qui m'ont aidé tout au long de cette année, avec fidélité, dévouement, et enthousiasme. Merci à eux et tous mes vœux de réussite pour la poursuite des travaux.

Rapport Commission Entraide



*Odette Guiraudou
Responsable du comité Castelnau
Pic Saint-Loup*

Chers amis, vous me voyez très modeste devant vous, pour prendre la parole au nom de notre amie Renée Gorlier, dont chacun ici connaît la compétence et la qualité humaine pratiquées depuis des années à la tête de la Commission Solidarité de notre section...

Très triste surtout de devoir parler en son nom parce que son état de santé la tient éloignée de nous, et lui impose un chemin de croix douloureux depuis de nombreux mois...

Mais, tous ensemble, nous pouvons lui témoigner notre grande amitié, et lui adresser nos meilleurs vœux de rétablissement.

La Commission Solidarité a cependant bien assuré son rôle traditionnel : d'abord celui d'accompagnement des compagnons en difficultés, comme il a toujours été fait, et quand l'information parvient au Président ou à Renée Gorlier.

C'est là une difficulté à résoudre si nous voulons faire progresser le soutien que nous souhaitons apporter à ceux et celles qui se trouvent dans la peine... C'est particulièrement important en cette année déclarée nationalement de lutte contre la solitude. Thème que notre président nous propose de retenir aussi.

C'est une action qui ne peut se réaliser sans l'intervention attentive des équipes de chaque comité local, plus proches des adhérents concernés ; c'est donc à mettre au programme des actions à mener sur le terrain, pour transmettre l'information aux responsables départementaux...

Ainsi la structure mise en place pourra fonctionner au mieux pour apporter amitié et réconfort à ceux qui en ont besoin...

Pensons particulièrement aux personnes en perte d'autonomie ; les difficultés matérielles et morales que posent ces situations dans les familles sont loin d'être faciles à résoudre dans la société où nous vivons, et il est important de leur apporter un peu de solidarité et de chaleur humaine !

Action bien rodée maintenant : celle de l'envoi des cartes d'anniversaire aux plus anciens, et depuis deux ans, les visites de Nouvel An aux compagnons de plus de 90 ans, avec la traditionnelle boîte de chocolats...

Petits ou grands signes d'amitié et de soutien à nos compagnons sont, vous le savez bien, un des engagements de l'Ordre national du Mérite pour apporter notre part de chaleur humaine à ce monde qui en manque de plus en plus. Merci d'aider les membres du comité départemental à combler le déficit d'information qui existe encore, c'est l'appel principal que souhaite transmettre Renée Gorlier, et cela concerne chacun d'entre nous...

L'ENTRAIDE ANMONM 34 s'appuyant sur les expériences et les exigences rencontrées, poursuit en 2011 les actions de la commission, en développant particulièrement le fil du soutien dans notre association. Tisser ce lien, ce sont des gestes de convivialité, une carte anniversaire une boîte de chocolats, des actions de communication, le covoiturage, les échanges téléphoniques ou autres visites, des moments de solidarité pour accompagner les peines.

L'ENTRAIDE ANMONM 34, lien amical au sein de notre section, nécessite néanmoins un réseau de relais, des équipes associées et une communication bien établie entre nous tous comme le précisait Renée Gorlier dans son intervention.

Dans cette intention, une réunion des responsables de la commission et des responsables des comités de section s'est tenue le 30 juin 2011 à La-Grande-Motte, avec à l'ordre du jour l'organisation de l'ENTRAIDE ANMONM 34 pour la rentrée de septembre.

Jacqueline Vignerou-Vanel, coresponsable de la commission

Yannick Maillot

Un jeune Agathois est récompensé

Yannick a 18 ans. Elève brillant passionné par l'architecture, l'archéologie et le patrimoine, est un cas exemplaire de jeune qui, à travers son comportement quotidien (dévouement, générosité, solidarité, altruisme), fait preuve de qualités morales et humaines exceptionnelles.

Il est membre élu du Conseil Municipal des Jeunes de la ville d'Agde (c'est son troisième mandat), prenant des responsabilités dans la cité, faisant preuve d'initiative, d'esprit citoyen et d'innovation. Il est aussi depuis novembre 2007 Jeune Ambassadeur de l'UNICEF pour la Région.

Il participe régulièrement à toutes les cérémonies du souvenir, prenant la parole pour lire des extraits de lettres de Poilus, réciter le poème « Liberté » de Paul Eluard, entonner seul au micro le Chant des Partisans et, fait rare a été applaudi par les Anciens



Le diplôme d'honneur de l'A.N.M.O.N.M. lui est attribué par M. Jean-Claude Talbert, président national, ainsi que la médaille souvenir de notre ordre par M. Sébastien Frey conseiller général et premier maire adjoint, représentant M. Gilles D'Ettore, député-maire d'Agde, entourés de Pierre Bourtayre, président de section, Jean Ceccaldi et Claude Guilleret qui lui ont remis un chèque offert par la section de l'Hérault.

Combattants, les représentants civils et militaires. Yannick est également depuis deux ans, le porte-drapeau du Souvenir Français. C'est donc à tous les niveaux du ci-

visme que Yannick Maillot s'est fait connaître, en vertu du principe « Il ne peut y avoir des droits pour chacun que si les autres se reconnaissent le devoir de les respecter. »

Pour l'année 2011, dans le même esprit, le Prix sera attribué à un groupe de collégiens de Saint-André-de-Sangonis.

Les membres de la Commission du Civisme ont beaucoup dialogué, échangé sur les thèmes du « vivre ensemble » : la Citoyenneté, le Civisme et la Civilité. Ils ont réfléchi sur les meilleurs moyens de développer l'éducation CITOYENNE car il convient d'encourager lycéens, collégiens et élèves du primaire dans des comportements socialement responsables dans le cadre de l'Éducation Citoyenne.

Le développement des actions vers les milieux scolaires a conduit à établir une convention cadre avec le ministère de l'Éducation nationale signée le 15 juin 2010. Désormais, notre action pourra atteindre tous les jeunes avec l'appui des autorités académiques, étant entendu que l'instruction civique appartient exclusivement au corps enseignant. Cette convention doit permettre aux responsables d'établissements et des professeurs de valider toutes les actions civiquement positives qu'elles soient le fait d'un groupe ou d'un individu.

Nous voulons une approche large : parcours citoyen, devoir de mémoire, conseils municipaux des jeunes, mais aussi opération de nettoyage du lit d'un ruisseau, rencontres avec les anciens à la maison de retraite, accueil d'enfant de régions victimes de calamités... En fait, nous souhaitons retenir toutes les actions qui donnent sens au « Vivre ensemble » et qui démontrent concrètement un engagement citoyen.

Ces actions, proposées par le corps enseignant seront présentées à un jury Enseignants/ANMONM qui décidera des actions les plus méritoires qui recevront un diplôme. Nous établirons ainsi des annales, nous en distinguerons certaines, mais nous les encouragerons toutes. La reconnaissance des actions citoyennes se fera en parallèle du prix du Civisme qui sera réservé à des actions exceptionnelles d'actes de courage.

Chers compagnons, vous devez soutenir cette action en la faisant connaître autour de vous, auprès des professeurs, des élus, comme au sein de vos comités locaux pour souligner des actes méritoires et nous tenir informés.

Combat de Brioude - juin 1944

Notre compagnon, René Vittoz, est entré dans la résistance en octobre 1942 au sein du SR des FFI de la Haute-Loire appartenant au MUR (Mouvement Uni de la Résistance). Membre du Comité de Libération de Craponne, il monte au maquis FTP dans les monts du Forez (forêt de Viverolles) en avril 1944. En août 1945, il quitte les FTP avec le grade de capitaine et s'engage pour la durée de la guerre, comme aspirant à la section d'éclaireurs skieurs du 99° RIA. Avec ce régiment, il participera à la campagne des Alpes.

René Vittoz se souvient de ce mois de juin 1944

Le 20 juin, de passage à La-Chaise-Dieu, j'apprends par de civils que le maquis doit attaquer la gendarmerie de Brioude. Je suis assez étonné, n'étant pas au courant de cette opération. Je rentre rapidement au P.C. du bataillon Woldi et en rends compte à Théo Massat. Il me confirme qu'il avait envisagé cette opération sur un renseignement qu'il voulait me charger de contrôler. Le renseignement était de bonne source, mais étant donné la situation nouvelle, il fallait agir vite. Il me dit alors « *On attaque demain à l'aube* ».

Le 21 juin, nous quittons Lamandrie de nuit, avec une soixantaine d'hommes bien armés, choisis parmi les anciens. Le transport s'effectue à bords de voitures légères et de camions. Je fais partie du convoi à bord de ma Simca 5.

Avant le jour on s'arrête sur la « D 20 » après le village de Fontanes. Je suis chargé d'aller couper les fils téléphoniques sur la route de Saint-Flour; je prends à mon bord, un guide de Brioude et un volontaire qui montera aux poteaux pour couper les fils. Tout se passe bien, la ville est calme. Il ne semble pas que nous ayons donné l'éveil. Je rends compte de ma mission à mon retour, et l'ordre de mouvement est donné.

D'après les renseignements parvenus au camp, la gendarmerie du

lieu était renforcée d'une dizaine de territoriaux allemands. Le but de l'opération consistait à s'emparer des armes et de faire des prisonniers allemands en particulier. Pas de consignes particulières pour les gendarmes, cela dépendra de leur attitude.

Cette opération s'apparentait à celle effectuée sur la brigade d'Allègre, mais plus étoffée en raison de nombre de militaires à neutraliser. Nous n'avions aucun militaire dans la place et c'était en pleine ville, ce qui explique l'importance des moyens mis en œuvre.

Dans un premier temps, on occupe le carrefour principal de la ville en bloquant les voies d'accès, en y installant des camions et le PC opérationnel s'y installe. Un détachement doit se rendre à la gendarmerie par l'avenue principale. Un autre doit contourner le centre-ville par le nord en progressant derrière la ligne de chemin de fer, avec mission de faire diversion et apporter son appui de feu si nécessaire.

Je me joins au groupe de tête qui progresse sur l'avenue principale à bord de ma Simca 5. L'avenue forme une légère courbe sur notre droite, ce qui nous empêche de voir le trottoir droit sur toute sa longueur. Nous progressons lentement, lorsque tout à coup nous sommes pris sous le feu d'armes automa-



René Vittoz, alias capitaine Aubert est retraité de la gendarmerie, nommé chevalier de l'ONM en 1971

tiques, provenant de derrière une haie de troènes plantés dans un bac en ciment, délimitant la terrasse de l'hôtel situé à droite de l'avenue.

Par réflexe je donne un coup de volant à gauche, puis ma voiture roule encore un mètre ou deux avant de s'immobiliser contre un arbre derrière lequel je vais me cacher. Comme moi des camarades sont blottis derrière les gros platanes qui bordent l'avenue. D'autres sont couchés derrière un gros tas de sable sur le trottoir de gauche.

Je constate de suite que les tirs allemands sont très hauts. On voit les impacts assez hauts sur le mur d'une propriété qui domine l'avenue. Je glisse derrière l'avant de ma voiture. Je pousse celle-ci en arrière et lui fait traverser l'avenue sans difficultés. Il faut dire que mes camarades ripostent énergiquement. Arrivé de l'autre côté, je suis dans un angle mort, ce qui me permet de reprendre le volant et de repartir vers le PC.

Cinq ou six camarades, dont un est blessé à l'aine, restent derrière les arbres et le tas de sable. Les tirs des allemands se sont ajustés. Nos camarades ne peuvent plus se déplacer. L'avenue est large et l'ennemi est bien à l'abri derrière les bacs en béton. Les tirs sont maintenant précis et nourris. Ce qui n'empêche pas les F.T.P., malgré leur mauvaise position, de tirer et même de plaisanter.

Revenu au P.C. je suis chargé de plusieurs liaisons auprès des divers groupes répartis dans l'agglomération. Je suis notamment chargé d'une liaison avec le groupe Tarzan, situé derrière la voie ferrée, pour lui ordonner de se replier sur le P.C. Je suis étonné de voir Tarzan parmi nous.

Pendant ce temps je pense aux camarades bloqués sur l'avenue. Tout à coup, me vient l'idée que le haut du mur qui domine l'avenue peut être utilisé pour progresser sans grands risques, en direction du nid de mitrailleuses boches. J'en parle à Massat, qui approuve. Accompagné de deux camarades, j'entre dans la propriété et progresse derrière le mur de soutènement, qui de notre côté ne mesure qu'un mètre de haut. Du côté de l'avenue il fait au moins trois mètres, peut-être plus. De temps en temps, on jette un coup d'œil par-dessus le mur pour situer l'objectif. On est salué par une salve de balles qui coupent les branches et les feuilles des arbres au-dessus de nos têtes. Je pousse la plaisanterie à mettre mon chapeau de feutre au bout d'un bâton pour voir l'effet produit : pas de tir.

Nous sommes presque à la hauteur des « chleus ». Je lance, l'une après l'autre deux grenades « Gamons » d'environ un kilo chacune, tandis que mes camarades envoient des grenades « F1 ». On a eu la précaution de se mettre un carnet de papier à cigarette entre les dents, car l'explosion des grenades « Gamons »



est effroyable. En face ça hurle. Cris, plaintes, ordres gutturaux s'entendent à travers la poussière et l'odeur de poudre... Les mitrailleuses se sont tuées. À noter que John était monté sur le toit de l'hôtel, donc en face de nous pour laisser tomber des grenades sur le même objectif.

Le combat de l'avenue était terminé. Nos camarades pouvaient sortir de leurs positions fâcheuses et le blessé pouvait être évacué. Il sera soigné à l'hôpital d'Allègre.

Il est tard dans la matinée, lorsque l'ordre de repli général est donné. On comptera un deuxième blessé dans un autre groupe.

De retour, j'assiste à une scène dramatique qui se déroule à moins de deux mètres de moi. Deux camarades, l'un arrivant de Brioude, l'autre étant resté au camp, se précipitent l'un vers l'autre pour s'étreindre. Dans la force du mouvement la mitrailleuse « Sten » de l'arrivant se décroche, tombe sur la crosse, se percute et une rafale atteint l'un d'eux sous le menton et lui fait éclater la tête. Je me précipite vers le blessé, mais il n'y a plus rien à faire. Tous deux de Brioude, l'un avait donné sa place à l'autre à l'opération pour lui permettre de voir sa femme enceinte. Lequel des deux est mort, je ne m'en souviens plus.

Nous avons appris par la suite que la garnison de Brioude avait été renforcée la veille. Nos soixante F.T.P.F. s'étaient heurtés à plus de quatre cents combattants allemands.

Notre dispersion en ville d'une façon souvent peu orthodoxe, a donné l'impression à l'ennemi que nous étions plus nombreux. Ça tirait de dans tous les coins. Nous étions obligés de faire rentrer les gens chez eux car ils se tenaient devant leurs portes ou aux fenêtres sans se rendre compte du danger. Devant la confusion de la situation, les allemands se sont retirés en direction de Saint-Flour. Sur la route de replis ils sont tombés dans une embuscade tendue par un maquis espagnol et ont été pratiquement anéantis.

Le 22 juin, c'est-à-dire le lendemain de cette affaire, une colonne allemande est arrivée à Brioude et une dizaine d'otage a été exécutée, par représailles.

René Vittoz - Compagnon ANMONM
Ancien porte-drapeau départemental
34130 Lansargues

N.D.L.R. : Au début du mois de juin 1944, le général Fritz Brodowski, commandant l'état-major principal de liaison Hauptverbindingstab (HVS) 588 basé à Clermont-Ferrand reçut l'ordre formel de rétablir l'ordre dans l'Auvergne et le Limousin contre les maquisards dont les actions commençaient à mettre sérieusement en cause l'occupation allemande. Son commandement s'étendait sur 9 états-majors de liaison, Verbindungstab (VS) à raison d'un pour chaque département Puy-de-Dôme, Allier, Haute-Loire, Cantal, Haute-Vienne, Corrèze, Creuse, Dordogne et Indre.

Pour remplir cette mission un groupement tactique mobile de combat de la valeur d'une brigade fut mis à sa disposition et constitué de troupes chargées de la recherche et de la destruction des maquis et des unités FFI dont le commandement tactique fut confié au Generalmajor Kurt Von Jesser.

Souvenirs d'un poilu

Carnet de route (extraits)

Jacques Delnott, relisant les notes que son père a laissées, a tenu pour des raisons familiales et de place, bien que les détails soient très édifiants, à condenser les principaux événements que ce dernier a vécus lors de sa guerre 14/18.

« Depuis cet inoubliable mois d'août 1914, le souvenir des cinq années terribles de la Grande Guerre a marqué pour toujours mes pensées. Ces événements, vécus en pleine action restent impérissables tant ils ont pénétré ma jeunesse en ses plus belles années... J'ai voulu en racontant cette période, que mes enfants pour lesquels ces années lointaines relèvent de l'histoire, d'une histoire déjà ancienne pour eux, comprennent ce que furent, pour leurs parents à cette époque glorieuse, l'Amour de la Patrie, le sens du Devoir et la Fierté d'être français.

Les pages qui suivent, remémorent ce que vécurent deux régiments de fantassins, parmi les autres, les 34° et le 80° d'infanterie.

On comprend que l'on peut sans être ridicule, dire maintenant encore en relevant la tête, j'étais à Tahure ! j'étais à Verdun !

2 août 1914

Ce jour-là, arrivé depuis un mois, venant de Buenos Aires, je suis à La Paz en Bolivie et je devais partir le 3 août avec une mission d'étude envoyée par le ministère de l'Instruction publique de Bolivie dans la région inexplorée du Grand Chaco, à la frontière du Paraguay. Tout était prêt pour le départ, je décidais donc d'aller à la Légation de France pour prévenir de mon départ et lui donner l'adresse de ma famille... on me rendit un « câble » qui se trouvait sur le bureau et on dit « lisez » Mobilisation Générale décrétée, envoyez tout homme valide. Je lui rendis le papier et il me dit « *Que*

faites-vous? ». Je répondis, c'est tout clair, je pars pour la France. Alors que personne n'accordait de crédit à la petite presse locale relatant l'événement, cela nous remua profondément. Le voyage de retour en France fut long et je touchais Le Havre le 12 septembre où nous apprîmes la merveilleuse de la Marne jusqu'en 1915. J'appris mon métier de soldat et tout comme Napoléon 1er je fus promu caporal et ensuite sergent.

1915

En campagne

Après des journées de train en wagons à bestiaux, je fus dirigé sur Loxeville près de Ligny-en-Barrois et nous mijotâmes jusqu'au 20 mars. La suite fut moins drôle, nous partîmes vers le Nord, vers les premières lignes au nord d'Ailly, tout près du fort du camp des Romains occupé par les Allemands et pilonné de nos obus, et là, avec pelles et pioches nous creusâmes sans trop nous commander tant les hommes avaient hâte de se mettre à l'abri en position couchée. Une heure du soir, des fusées éclairantes s'élevèrent dans le ciel, puis d'autres détonations moins fortes « boîte de singe, calendriers, grenades, etc. » Mon vocabulaire de poilu commence à se former. Soudain la fusillade intense éclate, les mitrailleuses s'en mêlent, le ciel est maintenant tout illuminé par les fusées de magnésium et les clacs des balles sur les arbres se multiplient, enfin le canon se met de la partie... On reçoit tout et on envoie de même. Personne de touché, et voilà comment je reçus le baptême du feu ! ...

25 avril

Hier soir le commandant de bataillon remis au capitaine un ordre issu du général Grossetti. Il demandait si, dans ma compagnie, il y avait un volontaire pour aller la nuit, identifier les cadavres pourrissant dans le no man's land, si le volontaire voulait on pourrait faire tirer des obus pour empêcher tout tir au fusil, le capitaine se tourne vers moi et me dit « *vous auriez le courage d'y aller?* » Que répondre sinon - parfaitement mon capitaine - mais je n'étais pas plus fier pour ça et après avoir préparé une musette avec des grenades, je me glissais à plat ventre jusqu'aux cadavres désignés sans qu'aucun coup de feu n'ait retenti, ma promenade fut longue et au lieu de la peur je pensais à ces pauvres types qui gisaient dans une puanteur suffocante, la pluie venant à tomber, et après avoir coupé dans les capotes les numéros des régiments et pris les quelques papiers que j'ai glissés dans la musette, je rejoignis la tranchée par-dessus les barbelés. Mission accomplie.

Après cette escapade, si l'on peut dire ainsi, je fus avisé de ma citation à l'ordre de la Division, la Croix de guerre devant m'être remise à une prochaine prise d'arme.

14 mai

Nous sommes à 800 mètres au nord de Perthes, nous voici dans notre nouveau secteur, nous apprenons par les voisins de gauche qui sont à 50 mètres à peine de la tranchée ennemie, qu'hier, au petit jour, une trentaine de boches sortirent de leur tranchée, sans armes, levant les bras.

Croyant à une fourberie, leurs musettes pouvant être garnies de grenades, certains de nos hommes en descendirent quelques uns, les autres voyants cela crièrent « *Kamarad! Amis! Amis!* » Ils racontèrent qu'ils n'avaient plus rien à manger, et que tous en avaient assez...

L'offensive de Champagne

22 septembre

Le colonel nous annonce qu'officiellement la grande offensive est commencée, par les Anglais dans la Somme et par nous en Champagne, pendant 4 jours sans interruption les Allemands vont recevoir un déluge de fer et de feu. Notre 16^e corps est réserve d'armée. Nous sommes en état d'alerte et paradoxalement les visages sont gais, impatients de partir pour en finir...

24 septembre

C'est cette nuit le « grand coup », le moral est survolté on veut en finir. On nous lit l'ordre du jour de Joffre, et nous pensons à l'effort gigantesque demandé au 1er corps d'infanterie coloniale qui, pour prendre la fameuse Main-de-Massiges (cote 199) est dominé sur plus de 60 mètres en haut par les boches bien retranchés. L'offensive est prévue pour 9 heures 30 et nous sommes à l'entrée du boyau de Sommes-Tourbes à Minaucourt, le bombardement est intense sur les lignes allemandes, nous sommes encore loin des lignes, nous voyons passer les premiers convois de prisonniers allemands, sales, hagards, puants qui défilent toute la journée. Nous en comptons environ 2000. Enfin les premières nouvelles par les blessés. Main-de-Massiges prise par les coloniaux, ainsi que quelques forts, tout semble aller. Nous réparons et prenons en boyau qui nous conduit derrière le fortin de Beau-séjour que nous finissons de « nettoyer ». En chemin une vague de gaz lacrymogène nous pique les yeux.

Du 8 octobre au 8 novembre

Après un repas mérité, nous montons en première ligne vers le « cratère », demain il y aura une attaque générale, ce qui fût fait, à 5 heures je reçus l'ordre de me porter à la tranchée de Minsterberg pour participer à l'attaque. Le 21^e colonial attaqua par un joyau et moi par l'autre. À la jonction des deux boyaux, les coloniaux poursuivaient seuls l'attaque. Nous avons quitté nos équipements et seulement armés de deux musettes contenant chacune douze grenades, un couteau de boucher et moi un pistolet automatique. À l'heure dite, le bombardement se déclenche, formidable, et ce n'est plus qu'une pluie d'obus et fumée. Les coloniaux me crièrent « *en avant* ». Alors courant le long et hors du boyau, la moitié de mes hommes l'arrose avec des grenades pendant que l'autre moitié « nettoie » à l'intérieur. Les boches se bousculent et ne répondent pas. Il ne reste plus rien de vivant et rejoignons les marsouins qui continuent comme prévu, mais soudain ils s'arrêtent, nos 75 n'ont pas allongé leur tir, il faut stopper. L'élan est rompu. Ce sera à recommencer. Le 29 octobre après une relève, sous un bombardement violent, nous sommes installés au nord de Tahure, à peine en place nous subissons un bombardement d'une extrême violence, sur nous tombaient des 220 percutants qui en deux heures affolantes nivelèrent tout le secteur et la tranchée. Enfin le tir faiblit et s'allongea, nous avons compris c'était l'attaque.

Nous étions à l'ouest de la butte de Tahure que les Allemands voulaient reprendre, notre première ligne tint bon refoulant les assaillants qu'une mitrailleuse avait pu prendre en enfilade, une autre mitrailleuse nous vint en renfort que nous placions judicieusement pour couvrir le vallon qui nous séparait de la butte de Tahure, une deuxième et une troisième attaque allemande n'eurent pas plus de succès. Au petit jour notre contre

attaque s'élança précédée par un bon barrage de 75, elle progressa rapidement et fut stoppée par les mitrailleuses allemandes, chacun resta sur ses positions.

4 novembre

Ce fut la relève attendue, et nous partîmes à Courtisols loin du front où on m'annonça que j'avais ma permission, la première depuis dix mois...

1916

Soissons – Verdun – L'Argonne

Une nouvelle année commence. La guerre dure toujours. Il me semble qu'on n'en verra jamais la fin. C'est à désespérer ! Guerre d'usure dit-on, bien sûr, mais qui sera usé le premier ? Continuer ainsi relève de l'impossible, et puis, impossible n'est pas français dit-on encore, alors ne nous décourageons pas et continuons à « user »...

À 15 heures la vague d'assaut progressa rapidement et atteignit vite l'objectif assigné « la fameuse crête de Fleury Thiaumont ». L'artillerie allemande riposta, un gros obus, hélas en plein dans le trou qui servait de PC au chef de bataillon d'assaut. Il fut tué ainsi que son capitaine adjudant major ainsi qu'un capitaine venu aux ordres près de lui. Ce fut une très grosse perte. Cet homme était un véritable chef...

Après une visite mémorable du général Grossetti, l'année 1916 se termina sans autres avatars importants. Le colonel fait remettre à tous les hommes du régiment un diplôme imprimé ainsi rédigé : « Le 23 août 1916, à 16 heures, le 342^e régiment d'infanterie était chargé d'enlever aux Allemands une position fortement défendue située entre le village de Fleury sous Douaumont et l'ouvrage de Thiaumont. À 19 heures la position était enlevée et plus de 300 prisonniers dont 9 officiers tombaient entre nos mains. Ce brillant fait d'armes, dû à la vail-

lance des officiers, sous-officiers, caporaux et soldats du 342e régiment a été porté à la connaissance du monde entier par le communiqué français du 23 août à 23 heures ainsi libellé: « *sur la rive droite de la Meuse, une attaque brillante menée par nos troupes contre la position allemande entre Fleury et Thiaumont nous a permis de réussir un sensible progrès. Nous avons fait 300 prisonniers* ». *Le sous-lieutenant D était présent au 342e R.I. le 23 août 1916. Signé le colonel B.* »

1917

Verdun – côte 304

Le Morthomme – l'Alsace

Le 19 janvier 1917, nous partons vers Montzeville près de la côte 304, et après une reconnaissance, nous installâmes un bataillon en première ligne...

Le 4 septembre, grand branle-bas on annonce « le Tigre ! » l'infatigable Clémenceau venait en effet nous dire bonjour ? Le colonel m'appela pour conduire le diable d'homme en ligne : où dois-je aller mon colonel ? Le Tigre me répondit: « *En première ligne, je veux voir les poilus et les boches ! Lieutenant je vous suis.* » À toute à l'heure colonel. Il planta là le colonel et l'officier de division qui l'avaient amené jusqu'à nous, ils n'étaient pas contents. Nous voici partis Clémenceau en veston, sa canne et son innommable petit feutre tout cabossé. En approchant de la première ligne, je lui dis: Monsieur le Président, il va falloir vous baisser car le coin est dangereux. Allez mon petit je ferai comme vous. Tout se passa très bien, il serra des mains, dit des tas de paroles encourageantes aux hommes et aux officiers. Tous étaient heureux de le voir car ils l'estimaient mieux que les états-majors à l'arrière, pour lesquels il était la peste...

1918

Alsace – Belgique (Mont Kemmel) Lorraine - Laonnais

La quatrième année de guerre commence. Serait-ce la dernière ?...

Le 14 avril, Foch prend le commandement de toutes les armées alliées. Le 16 nous embarquons pour Ferrières et avec 5 divisions nous continuons à pied jusqu'à 20 km à l'ouest d'Arras. Ça sent mauvais, le 25 nous apprenons que les Allemands ont enlevé le Mont Kemmel qui domine toute la région et clef de défense d'Hazebrouk, nous sommes au milieu des Anglais tout près de l'ennemi. Dans la soirée, nos troupes de tête ont commencé à recevoir des coups de mitrailleuses, le contact était établi... L'attaque se poursuit et les boches contre-attaquèrent sur les Anglais qui reculèrent en nous créant une mauvaise position. Le 9 mai au matin, le colonel m'envoie en ligne pour la repérer exactement pour les artilleurs. Je file à 5 heures du matin sautant de trous en trous, le bombardement se déclencha brusquement. Une grosse « marmite » éclata tout près de moi. Je fus soulevé par le souffle de l'explosion, et je ne vis que du feu – c'est le cas de le dire – mon casque reçu un choc qui l'envoya au large et je sentis le sang tout chaud me couler sur la figure abondamment. Cette fois la veine avait cessé j'étais touché ! Je m'accroupis dans un grand trou d'obus et, dans un moment calme, courus vers un élément de tranchée où on me ficella un paquet de pansement...

Nous rejoignons Compiègne et Soissons que je connais bien, nous appartenons maintenant à l'armée de Mangin, cela voulait dire: Attaque tous les jours ou presque ! ...

Le Bataillon va s'installer, mais les boches ont vu la manœuvre et nous avons devant nous un régiment de la garde prussienne « des durs » pa-

raît-il, ils nous accueillent à la mitrailleuse, nous subissons de lourdes pertes, le colonel prévenu fait passer la nuit à un autre bataillon et l'artillerie est prévenue de la ligne atteinte au petit jour. Celle-ci arrose la position allemande et le bataillon part à l'assaut. Nous faisons 130 prisonniers et ramassons des armes en quantité. Nous avons 80 morts et ensevelis. Nous voici à 17 km au nord de Soissons. En marche pour Laon nous apprenons que le régiment est cité à l'ordre de l'Armée pour la deuxième fois et c'est la fourragère. Le général Mangin vint assister aux obsèques de nos braves, cérémonie émouvante au possible... Nous repartons à la poursuite des Teutons jusqu'en Belgique et arrêtons là... D'autres poursuivront et sonneront « l'hallali » sans nous, c'est un peu la consternation. Dans la soirée du 10 novembre j'apprends que les plénipotentiaires boches sont arrivés près de Foch et des Alliés... Arrivée à Paris, la foule emplit les rues, les cafés débordent, l'armistice est signée à 11 heures ! »

Voilà ce sont les notes d'un héros de 14/18, ce sont celles de mon père.



Jacques Delnott

Officier de l'ONM.

Compagnon ANMONM, secrétaire de la section de l'Hérault.

À La-Grande-Motte, il livre depuis de longs mois un remarquable et difficile combat contre la maladie.

Nous lui souhaitons courage et détermination avec l'expression de notre profonde amitié.

Encouragements et félicitations

Jean-Gabriel Vidal

est né à Béziers en 1992. Son père est M. François Vidal, médecin endocrinologue et sa maman Mme Catherine Vandroy, avocat, chevalier de l'ONM, maire adjoint de Béziers, notre compagnon et membre de l'ANMONM.

Le jeune Jean-Gabriel a effectué toute sa scolarité de la 6^e à la 3^e à Béziers (école Diderot – Pensionnat de l'Immaculée Conception -PIC) puis au Lycée Henri IV. Toujours excellent élève et constamment premier de sa classe, il a reçu le prix d'Excellence délivré par l'amicale du PIC qui récompense 4 années d'excellent travail. Une plaque à son nom est apposée dans l'entrée du PIC pour matérialiser ce prix d'excellence. Il s'est rendu célèbre pour son baccalauréat S obtenu en juin 2010, car il a obtenu 20,36/20 avec des notes comprises entre 19 et 20.

Obtenant ainsi le premier bac scientifique de France, il a reçu courant juillet 2010, une médaille du ministère de l'Éducation nationale remise par le ministre Luc Chatel. Il a également été invité et félicité par M. Claude Baland, préfet de région et de l'Hérault comme par le sénateur-maire de Béziers, Raymond Couderc, qui lui a remis la médaille de la ville.

Actuellement il suit les cours de Sciences-Po à Paris, tout en apprenant l'arabe et stagiaire du député Elie Aboud à l'Assemblée nationale. Passionné et acteur de théâtre il est aussi musicien et il pratique le piano depuis l'âge de 5 ans. Voilà une tête bien pleine avec des ambitions avouées, pour lesquelles nous formulons nos sincères félicitations et nos meilleurs encouragements.



Le ministre Luc Chatel, félicite Jean-Gabriel Vidal

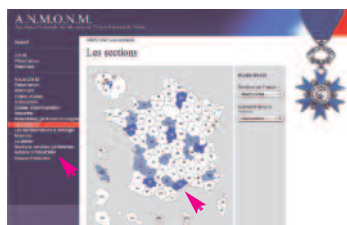
Le site Internet de l'ANMONM

www.anmonm.com

Le site Internet de l'ANMONM a évolué - il propose 4 niveaux de consultations :

- 1 - Espace grand public - accès libre
- 2 - Espace membres des sections - accès contrôlés par identifiants
- 3 - Espace comité de section - accès contrôlé par identifiants
- 4 - Espace présidents - accès contrôlé par identifiants

Espace membre des sections - première connection :



- Cliquez sur la rubrique, « les sections » ici en rouge
 - Cliquez sur département 34
 - Cliquez sur la rubrique « Espace membres section 34 »
- La fenêtre suivante s'ouvre



- Pour accéder à la procédure d'identification alternative,
- Cliquez sur le lien « Mot de passe oublié »
- La fenêtre suivante s'ouvre



- Si vous vous connectez pour la première fois, il faut procéder à votre identification
- Cliquez sur le lien « procédure identification »



Renseigner :

- Nom
 - Prénom (voire prénoms)
 - N° adhérent 034-XXXX
 - Entrer les deux mots affichés par le système
 - Cliquez sur « Authentification »
- Une fois les champs remplis
- Cliquez sur le lien « modifier »
- Un e-mail est envoyé à l'adresse mail avec son nouveau mot de passe.



Signalez vos difficultés à :
y.marcou@anmonm.com

La remise des brevets

Le vendredi 8 avril 2011, dans les salons de la Préfecture de région, M. Claude Baland, préfet de la région Languedoc-Roussillon, préfet de l'Hérault, accueillait la société d'entraide des membres de la Légion d'Honneur et l'association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite pour la traditionnelle remise des brevets.



Intervention de Pierre Bourtayre, président départemental en présence de MM le préfet Claude Baland et de Paul de Lartigue, président départemental de SEMLH.



Remise du brevet à Mme Hélène Abdank-Kossovsky par M. le préfet Claude Baland

Pierre Bourtayre, administrateur national, président départemental, s'adressait aux nouveaux nommés ou promus dans l'Ordre national du Mérite.

Cette décoration représente la reconnaissance d'un comportement exemplaire alliant intelligence, talent et générosité au service de notre pays, certes récompense mais non finalité.

Être reçu dans l'Ordre national du Mérite vous oblige avec la même dignité et ce même enthousiasme à continuer à agir et encore mieux à transmettre.

D'autres avant vous l'ont compris et n'ont pas hésité à nous rejoindre. Ils se sont investis dans notre association, véritable communauté de pensées et outil de rayonnement, de solidarité et d'amitié pour poursuivre avec fierté, sérénité et engagement, l'action civique citoyenne.

Vous devez être fiers d'avoir été récompensés par la France !

Ainsi, vous pouvez et vous devez consacrer un peu de votre temps, à la poursuite de vos engagements déjà récompensés.

Votre adhésion à l'ANMONM sera un signe fort pour nos compagnons qui, pour beaucoup d'entre eux, s'y sont impliqués et s'y impliquent toujours. Par votre adhésion, ils s'en trouveront réconfortés.

Un rond-point de l'Ordre national du Mérite à Agde

À l'entrée d'Agde sur la route de Vias, depuis le 2 avril 2011, un bloc de basalte porte la croix et une plaque en l'honneur de l'Ordre national du Mérite.

Une cérémonie très solennelle a officialisé l'inauguration de ce monolithe en présence d'une nombreuse foule d'invités, élus ou anonymes et représentants des associations patriotiques. À cette occasion le sous-préfet de Béziers, Philippe Chopin, était venu apporter la marque de l'État à cette cérémonie.

Lors des discours MM. Pierre Bourtayre, président départemental, Gilles D'Ettoire, député-maire d'Agde et le représentant de l'État ont précisé combien cette distinction honore la solidarité, l'action citoyenne et la notion de service des personnes méritantes de notre société.

Comme un symbole, derrière la stèle un olivier est planté, illustrant la paix et la longévité.



La vie des Comités locaux

Comité Bassin de Thau Visite guidée du port de Sète

À l'initiative de Bernard Bourdon, responsable du Comité local, une visite guidée du port de Sète était organisée le 19 avril 2011, suivie d'un repas amical au restaurant « La péniche ».

Le port de Sète « Sud de France », est au cœur de l'économie régionale et connaît un fort développement depuis quelques années, sous l'impulsion du conseil régional du Languedoc-Roussillon, désormais propriétaire, et de la ville de Sète, activement associée aux projets de développement.

M. Bertret, directeur général, après un petit mot d'accueil a présenté les enjeux de développement (commerce, pêche et plaisance) et a guidé cette visite, fort instructrice, des installations.



Bernard Bourdon, accueille les participants

Cérémonie des vœux et galette des rois Comité Vallées de l'Hérault et Hauts cantons

Le mercredi 12 janvier 2011, accueillis dans la salle polyvalente du village par M. Menella, maire adjoint à la mairie de Brignac, les Compagnons du Comité de la Vallée de l'Hérault et Hauts cantons se retrouvaient pour la première réunion de l'année. À cette occasion en présence de M. Pierre Bourtayre, président départemental et de sa charmante épouse, c'était le moment d'échanger de bons vœux et de partager la traditionnelle galette des rois. Yvan Marcou, responsable de ce comité, faisait un point de situation sur les actions passées et celles à venir.



Yvan Marcou, saluant les Compagnons présents et leurs épouses

Comité Castelnau - Pic Saint-Loup

M. le maire d'Assas, Jacques Grau, accueille l'ANMONM, ce mercredi 19 janvier. Avant de céder la parole au président, Pierre Bourtayre, Odette Guiraudou, responsable du comité 3, remercie le maire, qui a accepté de « prêter sa mairie » pour cette réunion. Pierre Bourtayre procède ensuite au tour de table, évoque les soucis de santé de compagnons très actifs dans l'activité de l'association, l'engagement de l'association en faveur des dons d'organe initiative cependant personnelle, rappelle enfin la Cause nationale 2011, vaincre la solitude. « *Regardons autour de nous* » termine Pierre Bourtayre. Avant de partager la galette et goûter le Blanc de blancs des Vignerons du Pic, offert par la mairie, Odette Guiraudou rappelle qu'elle souhaite mettre en place une équipe autour d'elle. Ainsi, un comité restreint s'est réuni les 4 avril pour composer une équipe d'animation et 18 mai pour la représentation de l'ANMONM dans nos communes.



Comité Hérault-Méditerranée

Une trentaine de Compagnons du Comité Hérault-Méditerranée, sur l'invitation de son responsable le général Pierre Hubac, s'étaient donné rendez-vous 19 janvier 2011 dans un restaurant de l'avant-port au Cap-d'Agde afin d'échanger les vœux et de partager la galette des rois. C'était aussi l'occasion d'accueillir les nouveaux décorés, de mieux se connaître et de développer des liens amicaux entre les compagnons du pays agathois. Le général Pierre Hubac en saluant le président départemental et son épouse ainsi que Roland l'Hostis, responsable du Comité voisin, Biterrois-Agathois, faisait le point des 12 derniers mois d'activités dont les conférences faites au Taurus qui rencontrent toujours un excellent accueil. *Roland l'Hostis, roi d'un jour*



La vie des Comités locaux

Comité de Montpellier

Cérémonie d'accueil des nouveaux décorés

À l'invitation de Mme le maire de Montpellier et de Robert Bonbonnelle, responsable du Comité local de Montpellier, la cérémonie d'accueil des nouveaux décorés de notre Ordre s'est déroulée le 26 mai 2011, en fin d'après-midi, dans le magnifique cadre du domaine de Grammont, à Montpellier.

Autour de M. Serge Fleurence, premier adjoint au maire de Montpellier, qui a accueilli nos invités et de Pierre Bourtayre, président départemental, Robert Bonbonnelle a animé cette cérémonie qui a rassemblé une centaine de personnes parmi lesquelles Mme Paulette Charles, représentant le président du conseil régional, M. Delacroix, conseiller régional, M. André Geyres, président d'honneur de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur, les représentants des associations des Officiers de réserve et les membres du Comité départemental.

Robert Bonbonnelle a présenté l'Association, relaté les différentes activités de notre comité et fait vivre, images et anecdotes à l'appui, le quotidien de notre association et de ses comités.

Après l'intervention de Pierre Bourtayre, Serge Fleurence, a chaleureusement accueilli une trentaine de compagnons, parmi les récents décorés du Comité local à qui il a souhaité la bienvenue. À l'issue de la cérémonie, la municipalité a convié les participants à un cocktail dans le parc.



Pierre Bourtayre et Robert Bonbonnelle

Robert Bonbonnelle



Autour de M. Serge Fleurence, premier adjoint au maire de Montpellier, Mme Paulette Charles, représentant le président du conseil régional, M. Delacroix, conseiller régional, les nouveaux décorés.

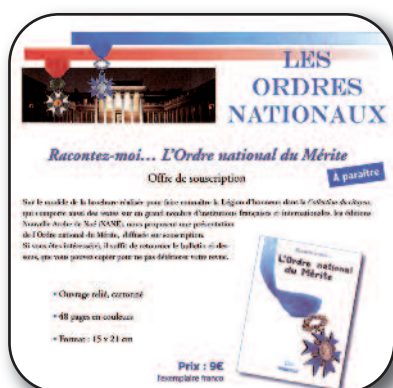
Concert de musique classique

Dimanche 15 mai 2011, en l'église saint Pierre de Palavas-les-Flots, le Comité départemental ANMONM avec le concours de la SEMLH 34 et l'AMOPA 34 organisait un concert de musique classique.

Le groupe vocal VAGABONDAGES et l'orchestre symphonique D'OC ORCHESTRA sous la direction d'Olivier Pauwels, ont successivement interprété des œuvres de Frantz Schubert, Gabriel Fauré, Joseph Haydn, G.Friedrich Haendel, César Franck, Jean-Sébastien Bach, Carl Orff. Rappelé, après la magnifique interprétation de Carmina Burana, l'orchestre nous a donné la version rarement interprétée de la Marseillaise de Berlioz, sous les applaudissements d'un très nombreux public, debout !

Robert Bonbonnelle





À noter sur votre agenda



Soirée de la Bleue

samedi 1^{er} octobre 2011 - 19 h 30

Centre culturel José Janson
FABRÈGUES



Congrès international de l'ANMONM La-Grande-Motte

les 12 - 13 et 14 septembre 2012

délégation et organisation confiées à la section de l'Hérault
avec le concours des sections
Aude - Gard - Lozère - Pyrénées-Orientales

Nous remercions tout particulièrement :

- Nos sponsors, sans lesquels il serait difficile de réaliser nos publications.
Et tout particulièrement : le Groupe NICOLLIN - BRL - SOGANET - SA JEANJEAN - France Mutualiste - Le Groupe immobilier ANGELOTTI - Les restaurants La Cosa Nostra et Le Clipper's de La-Grande-Motte.
- Les organismes institutionnels pour l'aide et leur support logistique : Les mairies de Montpellier, de Castelnaud-le-Lez, La-Grande-Motte, Fabrègues.
- Les photographes : Agence de presse Image Plus et les membres de l'ANMONM.

Les textes et les photographies publiés n'engagent que leurs auteurs. Cela suppose que ces derniers possèdent les autorisations éventuellement nécessaires à leur diffusion comme tous les accords pour une reproduction libre de droit. Toute reproduction, même partielle, réalisée sans autorisation préalable est illicite (article L122-4 du code de la propriété intellectuelle).

Cette brochure d'information est réalisée par la section de l'ANMONM de l'Hérault et elle est destinée à ses membres. Elle ne peut être vendue.

Directeur de rédaction et d'édition : Pierre Bourtayre (04 67 56 98 40)

Rédaction, photographies, maquette et coordination générale : Yvan Marcou

Infographie et mise en page : Image Plus - RCS Montpellier 401919006 - image.plus@wanadoo.fr/Imprimerie : RCS Paris 491040549



**Création et entretien
d'espaces verts**



**Etudes et maîtrise
d'oeuvre paysagères**



**Production et vente
de végétaux
et d'arbres d'ornement**



TERRAIN A BATIR PROMOTION

LE PLUS GRAND
CHOIX D'OFFRES
SUR LA REGION
LANGUEDOC-
ROUSSILLON



04 67 49 39 49

Toutes nos offres sur
www.angelotti.fr